

Direction Projet et Planification Territoriale
Service Urbanisme
Affaire suivie par : Nellie DUCATEZ
04.67.13.48.12
n.ducatez@montpellier3m.fr

Montpellier, le 12 JUIL. 2018

Madame Katia VIDIC
Présidente du Conseil de Développement
Montpellier Méditerranée Métropole
50 place Zeus
CS 39556
34961 MONTPELLIER Cedex 2

Réf : PS/SS/CF/YN/RA/CFr/AFK/ND/AP – N° 2018-05-06
Objet : Consultation du Conseil de Développement

Madame la Présidente,

Par délibération n°13352 en date du 12 novembre 2015, Montpellier Méditerranée Métropole a prescrit l'élaboration de son Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi).

Conformément aux dispositions de la Loi NOTRe du 07 août 2015, la Métropole souhaite consulter le Conseil de Développement sur le PLUi en cours d'élaboration.

Par la présente, je sollicite notamment auprès de vous l'avis du Conseil de Développement sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) du PLUi, pièce centrale du projet.

Dans cette perspective, vous trouverez ci-joint les éléments suivants :

- le projet de PADD,
- un support de présentation des orientations du PADD.

Les services de la Métropole se tiennent à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de notre considération distinguée.

Le Président de Montpellier Méditerranée Métropole
Le Maire de la Ville de Montpellier

Philippe SAUREL

Pièces-jointes:
- Projet de PADD
- Support de présentation